

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1968)

Rubrik: Résultats financiers et comptes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I. Commentaire général

Compte de résultats

Le tableau ci-après récapitule les produits et les charges du compte d'exploitation et du compte de profits et pertes, abstraction faite des débits et des crédits internes. Les chiffres indiqués ne peuvent donc pas être rapprochés purement et simplement de ceux qui figurent dans les deux comptes, mais ils concordent avec les données des aperçus chronologiques reproduits à la fin du présent rapport.

	1966	1967	1968
	Millions de francs		
Produits du transport des voyageurs	555,3	552,5	566,5
Produits du transport des marchandises	764,5	815,1	836,0
Total des produits de transport	1319,8	1367,6	1402,5
Autres produits	157,8	176,6	176,0
Total des produits	1477,6	1544,2	1578,5
Charges de personnel	900,8	928,0	961,3
Dépenses de choses	318,4	316,9	329,0
Amortissements d'immobilisations	187,2	195,6	205,5
Frais de capitaux	78,8	92,6	98,3
Total des charges ordinaires	1485,2	1533,1	1594,1
Excédent des produits		11,1	
Excédent des charges	7,6		15,6
Versement à la réserve pour l'amélioration des installations rail-route	—	10,0	—
Bénéfice net de l'exercice		1,1	
Perte de l'exercice	7,6		15,6
Solde actif de l'exercice précédent	1,5	—	1,1
Bénéfice net disponible		1,1	
Perte à couvrir par un prélèvement sur la réserve légale	6,1		14,5
Solde actif	—	1,1	—

Les produits se sont accrus en 1968 de 34,3 millions de francs ou 2,2%. Dans cette augmentation, plus faible que la précédente, la part des voyageurs est de 14 millions de francs, celle des marchandises de 20,9 millions, alors que les autres produits accusent une diminution minime qui est de 0,6 million. Le principal facteur de l'amélioration des recettes voyageurs a été le relèvement des tarifs du 1^{er} novembre.

L'accroissement des charges ordinaires a été plus considérable qu'en 1967, et il l'emporte aussi sur celui des produits. Il est en effet de 61 millions de francs ou 4%, dont 33,3 millions concernent le personnel, 12,1 millions le matériel, 9,9 millions les amortissements d'immobilisations et 5,7 millions les frais de capitaux. Les dépenses de personnel se sont surtout ressenties de l'amélioration du gain réel et de l'allocation complémentaire de renchérissement de 2% versée tant aux agents en activité qu'aux retraités. Les mesures de rationalisation ont en revanche permis de comprimer encore l'effectif du personnel, dont la moyenne annuelle a baissé de 329 unités ou 0,8%. Ce résultat est d'autant plus appréciable que la réduction de deux heures de la durée hebdomadaire du travail a été appliquée en plein à partir du 1^{er} juin.

En regard de l'excédent de produits de 11,1 millions de francs encore enregistré en 1967 figure maintenant un excédent de charges de 15,6 millions. L'altération de la situation se chiffre ainsi par 26,7 millions de francs. Déduction faite du solde actif du dernier exercice, le déficit de 1968 est de 14,5 millions. Il doit être

comblé par un prélèvement sur la réserve légale, l'article 16 de la loi sur les Chemins de fer fédéraux interdisant de porter les pertes à compte nouveau.

A la fin de 1967, la réserve légale s'élevait à 113,9 millions de francs. Depuis 1946, elle a été alimentée par des versements d'un montant total de 146,8 millions, tandis que les retraits consécutifs aux exercices déficitaires ont représenté 32,9 millions, soit 26,8 millions en 1949 et 6,1 millions en 1966.

Une fois de plus, le capital de dotation, de 800 millions de francs, ne rapporte aucun intérêt. Sa rémunération intégrale aurait absorbé 32 millions.

Le budget de l'exercice permettait d'espérer un modique bénéfice net de 0,5 million de francs. Or, en regard des prévisions, les produits sont en baisse de 12,7 millions et les charges en augmentation de 3,4 millions, au point que la différence en moins est de 16,1 millions.

Charges de personnel

Les charges de personnel représentent environ 60% de la charge ordinaire totale. Aussi sont-elles commentées à part et globalement ci-après, quel que soit le compte débité (comptes d'exploitation, de construction, de magasin, etc.). Les éléments de ce poste ont évolué comme il suit:

	1966 Fr.	1967 Fr.	1968 Fr.
Traitements et salaires	561 137 007	557 628 795	575 900 429
Allocations de renchérissement sur ces montants	62 371 166	90 659 853	101 869 388
	623 508 173	648 288 648	677 769 817
Indemnités de résidence	21 921 211	21 798 197	21 577 936
Allocations pour enfants, y compris l'adaptation au renchérissement	32 340 946	33 614 924	33 939 183
Autres éléments des traitements et salaires	4 533 649	4 052 053	4 019 998
Total des traitements et salaires, y compris leurs éléments accessoires	682 303 979	707 753 822	737 306 934
Allocations supplémentaires et indemnités	61 322 799	63 292 285	66 774 855
Contributions périodiques à la caisse de pensions et de secours (CPS)	35 540 008	35 213 496	35 102 464
Versement unique à la CPS, en raison de l'augmentation du gain assuré	14 000 000	8 000 000	8 000 000
Contributions à l'AVS, à l'assurance invalidité et au régime des allocations pour perte de gain	16 375 044	16 970 821	18 048 398
Assurance accidents	15 217 606	16 279 313	17 641 449
Uniformes et divers	6 077 294	5 790 567	6 417 828
	830 836 730	853 300 304	889 291 928
Participation de tiers et du personnel aux frais de personnel	-8 938 800	-9 580 016	-9 897 545
Dépenses pour le propre personnel des CFF	821 897 930	843 720 288	879 394 383
Dépenses pour la main-d'œuvre étrangère aux CFF	19 153 059	19 895 665	20 128 348
à reporter	841 050 989	863 615 953	899 522 731

	1966 Fr.	1967 Fr.	1968 Fr.
Report	841 050 989	863 615 953	899 522 731
Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes:			
Intérêt sur le déficit de la réserve mathématique	21 691 168	21 434 126	21 069 107
Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4%	1 448 944	691 246	—
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique par suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	23 800 000	23 800 000	20 261 735
Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	12 822 851	18 449 216	20 452 044
Total des charges de personnel	900 813 952	927 990 541	961 305 617

L'allocation de renchérissement servie mensuellement depuis le début de l'année était de 16%. Elle a été complétée, en vertu de l'arrêté du Conseil fédéral du 16 octobre, par un supplément unique de 2%, ce qui l'a portée finalement à 18% des traitements, salaires, allocations pour enfants et rentes, de façon à rejoindre l'indice des prix à la consommation de 105,9 points (base 100 en septembre 1966).

C'est cependant la révision de la loi sur le statut des fonctionnaires, votée par l'Assemblée fédérale le 28 juin 1968, qui a le plus pesé sur les dépenses de personnel. Bien que la nouvelle échelle des traitements ne soit en vigueur que depuis le 1^{er} janvier 1969, il a fallu payer dès 1968 un supplément unique destiné à relever de 6% le gain réel d'un semestre.

Allocations supplémentaires et indemnités:

	1966 Fr.	1967 Fr.	1968 Fr.
Allocations supplémentaires du personnel roulant	17 072 602	18 352 764	17 886 687
Indemnités pour service de nuit	18 545 149	17 863 211	21 687 969
Indemnités pour voyages de service et déplacements	10 185 243	10 772 681	10 391 220
Indemnités pour service du dimanche	8 571 290	8 637 701	9 073 923
Indemnités pour horaire de travail irrégulier	2 952 697	3 145 595	3 039 199
Indemnités pour heures supplémentaires	548 340	431 115	528 240
Indemnités diverses	3 447 478	4 089 218	4 167 617
	61 322 799	63 292 285	66 774 855

Le 27 décembre 1967, le Conseil fédéral a fixé le début du service de nuit à 20 heures, au lieu de 21 heures. Simultanément, il a assimilé au service du dimanche le travail accompli pendant deux nouveaux jours fériés.

L'article «Participation de tiers et du personnel aux dépenses de personnel» recouvre les indemnités de chômage de la CNA et de l'assurance militaire, les allocations pour perte de gain en cas de service militaire,

la quote-part des primes payées par les agents pour l'assurance en cas d'accidents non professionnels ainsi que d'autres rentrées du même ordre.

Les «Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4%» représentaient naguère la différence entre le rendement effectif des avoirs de la CPS gérés par les Chemins de fer fédéraux et l'intérêt de 4% garanti statutairement. En raison de la hausse générale du loyer de l'argent, cette garantie est devenue sans objet.

Pour ce qui est de la charge supplémentaire imposée à la réserve mathématique de la CPS en 1959 par l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes, il ne restait plus à amortir, en 1968, que 4,7 millions de francs. Les annuités antérieures étaient de 8,2 millions.

Les facteurs des variations des charges de personnel par rapport à 1967 sont les suivants:

	Millions de francs
Diminution de l'effectif	- 4,7
Hausse du niveau moyen des rétributions	+ 2,4
Allocation de renchérissement unique de 2%	
– du personnel en activité de service	+12,6
– des retraités	+ 2,0
Révision de la loi sur le statut des fonctionnaires	
– supplément unique correspondant à l'amélioration du gain réel d'un semestre	+20,3
Indemnité pour service de nuit portée de 1 fr. 40 à 1 fr. 50, extension du droit à cette indemnité et à l'indemnité pour service du dimanche à partir du 1 ^{er} janvier 1968	+ 4,1
Cessation du paiement de l'intérêt complémentaire à la CPS	- 0,7
Diminution de l'amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique depuis 1959 par suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	- 3,5
Divers	+ 0,8
	<hr/>
	+33,3
	<hr/>

II. Commentaire des comptes

Compte de construction

La somme brute de 430,8 millions de francs qui a été affectée aux travaux est inférieure de 19 millions de francs ou 4,2% au chiffre du budget. Cela provient pour l'essentiel du fait que quelques grands ouvrages, en particulier aux usines électriques et aux ateliers, n'ont pas avancé à la cadence espérée et que le poste «Imprévus» n'a pas été mis à contribution. Les écarts sont brièvement commentés ci-après, dans l'ordre des chapitres.

Transformation et extension de gares et de bâtiments de service. – D'une manière générale, le programme a été exécuté. A cause des inévitables variations en plus ou en moins, selon les ouvrages, la dépense globale est en retrait de 1,7 million sur les prévisions. Elle a été par conséquent de 114 millions de francs, dont 61 millions de francs ou 53,5% pour les grandes extensions de gares de Lausanne-triage, Berne, Bâle-triage, Chiasso et Schaffhouse.

Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie. – Sur les 24,8 millions de francs, 9,5 millions ont été consacrés aux installations de sécurité (block de ligne), 7,8 millions au réseau de télécommunications du chemin de fer et 7,5 millions à la rénovation de ponts, de lignes de contact et d'autres installations.

Construction de nouvelles lignes et doublement de voies. – Il s'en faut de 3,6 millions de francs que la somme de 47,7 millions inscrite au budget n'ait été atteinte, parce que la pose de la seconde voie entre Landquart et Coire a été retardée par les lenteurs de la procédure d'approbation des plans.

Renouvellement de voies et de branchements. – Tant en ce qui concerne leur ampleur que leur coût, ces travaux ont été conformes au programme.

Achats de mobilier, machines et ustensiles. – Le plan a été exécuté en tout point.

Usines électriques et ateliers. – Des retards survenus dans divers travaux se sont répercutés sur le montant de la dépense. Pour ce qui est des usines, cette situation résulte surtout de la difficulté d'acquiescer les droits de passage pour les lignes de transport.

Véhicules. – Le dépassement de 3 millions de francs, sur un budget de 162 millions, est la conséquence des décalages qui se produisent inéluctablement dans l'exécution du schéma de livraisons.

Les 9,4 millions de francs requis par la suppression de passages à niveau ont été prélevés sur la réserve pour l'amélioration des installations rail-route. Ils ne grèvent donc pas le compte de construction. Des précisions figurent dans le commentaire du bilan.

Sur la somme brute de 430,8 millions de francs absorbée par les travaux, 46,4 millions de dépenses non actives de construction et de renouvellement sont assimilées aux frais d'entretien dans le compte d'exploitation. Pour la couverture de celles de ces dépenses qui ont trait aux grands ouvrages de Zurich et de Bâle, 3,6 millions ont été imputés sur la réserve générale de construction.

Les 50 millions de francs représentant les dépenses non actives de construction et de renouvellement dont le compte d'exploitation ou la réserve générale de construction ont été débités et les 205,5 millions d'amortissements opérés sur les installations ont permis à l'entreprise de disposer de 255,5 millions pour régler ses frais bruts de construction (430,8 millions) et pratiquer ainsi l'autofinancement dans la proportion de 59%. Le complément, soit 175,3 millions de francs ou 41%, a été fourni par la Confédération, sous forme de prêts à intérêt fixe (150 millions), et par la caisse de pensions et de secours.

Compte d'exploitation

Le compte d'exploitation de 1968 (p. 68 et 69) se présente, comparativement à ceux des deux derniers exercices, comme il suit:

	1966		1967		1968	
	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
Produits	1 454 952 644	100,0	1 513 562 813	100,0	1 556 023 130	100,0
Charges	1 175 920 802	80,8	1 200 492 095	79,3	1 248 972 561	80,3
Excédent	279 031 842	19,2	313 070 718	20,7	307 050 569	19,7

De 1967 à 1968, les produits ont augmenté de 42,5 millions de francs ou 2,8%, les charges de 48,5 millions de francs ou 4%, de sorte que l'excédent d'exploitation a diminué de 6 millions.

Produits

Les recettes de transport, qui constituent le plus clair des produits d'exploitation, sont commentées au chapitre I, pages 1 à 4.

Quant aux produits accessoires, leur évolution est reflétée par ce tableau:

	1966 Fr.	1967 Fr.	1968 Fr.
Indemnités payées par des entreprises de chemin de fer et d'autres tiers pour des prestations d'exploitation	33 600 168	37 526 355	36 814 677
Fermages et locations	54 665 782	61 851 430	63 919 233
Autres produits	46 884 415	46 541 909	52 802 293
	135 150 365	145 919 694	153 536 203

La plus-value de 7,6 millions de francs pour 1968 provient surtout d'un meilleur rendement des exploitations affermées. Les ventes d'imprimés et les travaux exécutés pour des tiers ont aussi rapporté davantage. Ces nouvelles recettes vont toutefois de pair avec un surcroît de dépenses.

Charges

Dans les charges supplémentaires de 1968, qui s'inscrivent à 48,5 millions de francs, les frais de personnel entrent pour 35,9 millions.

Les 7 millions de francs qui se sont ajoutés au poste «Administration» traduisent l'accroissement des frais de personnel et celui du coût des imprimés.

Sous «Direction et charges générales», l'augmentation de 6,5 millions de francs est due au renchérissement du personnel, de la location de véhicules et des prestations d'exploitation demandées à d'autres chemins de fer.

Les 6,2 millions de francs de plus pour la surveillance de la voie sont en rapport avec l'enlèvement de la neige et de la glace.

Les nouvelles charges du service des gares (17 millions de fr.) et du service des trains (1,8 million de fr.) s'expliquent par la hausse des frais de personnel, qui est particulièrement sensible dans ces secteurs, où une main-d'œuvre abondante est nécessaire. Le recul des effectifs, plus marqué dans le service des trains, a cependant freiné la montée des dépenses.

Etat des frais de traction:

	1966 Fr.	1967 Fr.	1968 Fr.
Personnel des locomotives	98 815 244	103 077 380	108 276 711
Courant de traction	60 296 631	62 973 132	65 655 722
Autres frais	18 400 955	18 931 286	19 389 379
	177 512 830	184 981 798	193 321 812

Ici encore, l'aggravation des charges de personnel s'est fait sentir. Le recours à de nouvelles sources d'énergie, plus coûteuses, mais indispensables pour assurer un approvisionnement régulier du réseau, entraîne également une dépense accrue.

Les charges d'entretien englobent aussi bien le coût de l'entretien ordinaire que les dépenses non actives de construction et de renouvellement. Leur composition est la suivante:

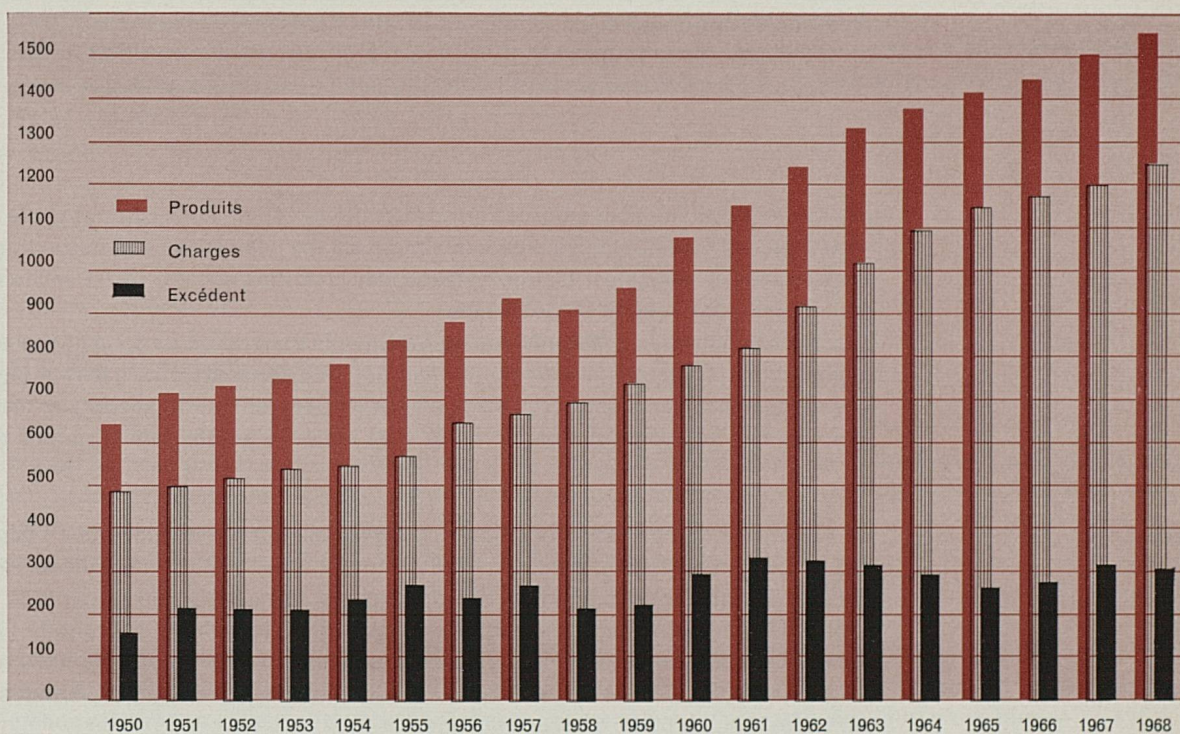
	1966 Fr.	1967 Fr.	1968 Fr.
Entretien des immeubles et installations			
Entretien ordinaire	153 235 319	152 855 552	150 718 342
Dépenses non actives de construction et de renouvellement de la superstructure	44 877 921	43 135 247	43 595 705
	198 113 240	195 990 799	194 314 047
Entretien des véhicules	113 689 115	115 105 349	115 020 609
Charges totales d'entretien	311 802 355	311 096 148	309 334 656

En dépit de la hausse des frais de personnel, les dépenses d'entretien n'ont pas, pour des raisons diverses, atteint le niveau de 1967. En ce qui concerne en particulier les véhicules, il faut voir là une conséquence du renouvellement progressif du matériel.

Sous «Divers», la progression de 3,4 millions de francs est fonction du coût accru des dommages ainsi que des fournitures et prestations en faveur de tiers. Les contributions pour la construction d'embranchements particuliers ont été en revanche moins élevées que précédemment.

Comptes d'exploitation de 1950 à 1968

Millions de francs



Compte de profits et pertes

Alors que l'excédent d'exploitation s'est allégé de 6 millions de francs, la charge nette du compte de profits et pertes s'est alourdie de 10,7 millions. La différence est donc de 16,7 millions, et une perte de 15,6 millions succède au bénéfice net de 1,1 million qui avait été enregistré en 1967. Compte tenu des 10 millions de francs attribués cette année-là à la réserve pour l'amélioration des installations rail-route, la détérioration du résultat annuel se chiffre par 26,7 millions de francs.

Les différents postes des produits et des charges appellent les commentaires que voici :

Produits

Les amortissements et intérêts compris dans les charges d'exploitation ne représentent qu'un produit comptable. Il s'agit de ceux qui sont inclus dans les charges des services tenant des comptes de frais complets (ateliers et usines électriques, par exemple) et qui, du fait que tous les amortissements et intérêts doivent figurer au compte de profits et pertes, sont repris en compensation dans la colonne des produits.

Charges

Les «Autres produits» ont déchu de 8,4 millions de francs, principalement parce qu'ils ne comprennent plus l'indemnité unique de 7,5 millions que l'administration des douanes avait dû verser en 1967, conformément à la loi, pour des prestations des CFF s'étendant sur les années 1958 à 1966, comme aussi parce que le rapport des valeurs réalisables et disponibles a baissé en même temps que le niveau moyen de la trésorerie.

Amortissements et immobilisations :

	1966 Fr.	1967 Fr.	1968 Fr.
Amortissement des immeubles, installations et véhicules	184 444 589	193 926 339	203 747 007
Amortissement de soldes de valeurs comptables	203 802	900	76 107
Amortissement de participations et de terrains acquis en vue d'extensions futures	2 542 706	1 665 855	1 638 797
	187 191 097	195 593 094	205 461 911

Les immobilisations sont amorties en conformité du règlement approuvé par le Conseil fédéral. La moyenne pondérée des taux appliqués s'est maintenue à 3,6% des coûts de construction ou d'achat des immeubles, installations et véhicules. L'augmentation des amortissements, de 9,9 millions de francs, est proportionnelle à celle des valeurs immobilisées.

Aux frais de capitaux – 98,3 millions de francs –, la majoration de 5,7 millions est due à l'accroissement du capital de tiers. Le taux moyen de l'intérêt des engagements à long terme a passé de 3,83 à 3,90%.

Les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et les allocations de renchérissement servies aux bénéficiaires de rentes sont indiqués au chapitre «Charges de personnel» (p. 57 et 58).

Bilan Actif

La valeur des immobilisations s'établit à 3385,3 millions de francs. Dans l'augmentation de 186,5 millions par rapport à l'exercice précédent, 136,8 millions concernent les immeubles, installations et véhicules, 38,4 millions les ouvrages inachevés, 10,3 millions les acquisitions de terrains en vue d'extensions futures et 1 million les participations. Le coût des achats effectués dans le courant de l'année et celui des ouvrages achevés s'inscrivent à 324 millions de francs, somme dont il y a lieu de déduire 187,2 millions pour les installations supprimées et les amortissements, ce qui fait que la plus-value des immeubles, installations et véhicules est, au bilan, de 136,8 millions.

Les valeurs réalisables et disponibles, en hausse de 14,4 millions de francs, atteignent 512,5 millions. Quant aux liquidités (espèces, comptes bancaires et postaux), elles ont crû de 11,9 millions de francs, tandis que l'article «Débiteurs» accuse une moins-value de 8,3 millions. Les 21,1 millions de francs de plus à l'actif du portefeuille des titres proviennent de prêts hypothécaires accordés sur des logements à caractère social à l'aide des fonds avancés par la Confédération. La valeur des stocks de matériel est inférieure de 10,3 millions de francs au chiffre de 1967.

Les «Autres actifs», en baisse de 12 millions de francs, sont retombés à 67,3 millions. Cet article comprend en majeure partie les actifs transitoires (avances sur primes CNA, paiement de rentes échues en janvier 1969, travaux inachevés).

Passif

Le capital propre de l'entreprise a diminué de 15,1 millions de francs, pour s'inscrire à 970,1 millions. Quant au capital de dotation, il est toujours de 800 millions de francs. De même, la réserve légale n'a pas varié; elle est donc encore de 113,9 millions de francs, mais elle va être amputée de 14,5 millions, montant du solde passif, lorsque les comptes auront été approuvés. Les 3,6 millions de francs constituant le solde de la réserve générale de construction ont été virés au compte de construction. La réserve rail-route a fourni les 12,5 millions de francs alloués à titre de participation à la suppression de passages à niveau; elle se trouve ainsi ramenée à 20,5 millions. Enfin, la réserve pour la couverture de gros dommages a reçu la dotation ordinaire d'un million de francs sans qu'aucun prélèvement ait été opéré.

Le capital de tiers représente 2908,6 millions de francs, soit 207,3 millions de plus qu'un an auparavant. Les engagements à long terme ont augmenté de 240,8 millions de francs. La Confédération a accordé un nouveau prêt de 150 millions à 4⁷/₈%, et des avoirs en compte courant de la caisse de pensions et de secours représentant 100 millions de francs ont été convertis en bons de dépôts, mais les remboursements réglementaires d'emprunts par obligations ont porté sur 9,2 millions.

Les engagements à court terme se sont réduits de 33,5 millions de francs, pour revenir à 491,8 millions. Le placement en bons de dépôt d'une partie des avoirs de la caisse de pensions et de secours a fait baisser de 40 millions les créances des institutions de prévoyance. Les comptes créditeurs et les autres engagements dénotent une augmentation de 6,5 millions de francs.

Un montant de 2,5 millions de francs prélevé sur les provisions a été affecté à des travaux extraordinaires d'entretien des installations fixes. Les provisions n'ont pas été alimentées.

Les «Autres passifs» se sont encore gonflés de 14,8 millions de francs; ils se montent dès lors à 81,1 millions. Leurs éléments essentiels sont les passifs transitoires et les soldes débiteurs des décomptes de trafic à régler.

III. Participations

Il n'est fait mention ici que des entreprises dans lesquelles les Chemins de fer fédéraux sont engagés pour un montant nominal de plus d'un million de francs ou particulièrement intéressés à un autre titre. La valeur nominale de l'ensemble de ces participations est de 69,4 millions de francs, ce qui représente 93,2% de toutes celles que le réseau détenait à la fin de 1968 (74,5 millions de francs).

Usines électriques communes

Au cours de l'exercice 1967-1968, les Forces motrices de Göschenen S. A. ont livré 384,2 millions de kWh, soit 153,6 millions en hiver et 230,6 millions en été. La production totale est demeurée inférieure de 48,7 millions de kWh à celle de l'exercice précédent. La société a de nouveau distribué un dividende de 4%.

L'Usine de l'Etzel S. A. a fourni en 1967-1968 en tout 260,2 millions de kWh. Ce chiffre est en retrait de 5,3% sur celui de l'exercice antérieur, mais il dépasse encore la moyenne calculée sur de nombreuses années. La part de l'énergie d'hiver était de 121 millions de kWh, celle de l'énergie d'été de 139,2 millions. Le dividende a été maintenu à 5%.

Les Forces motrices de Rupperswil-Auenstein S. A. ont produit en 1967-1968 au total 232,1 millions de kWh, contre 224,3 millions un an auparavant. L'Aar a eu un débit moyen de 342 m³/s, soit 113% de la moyenne de plusieurs années. L'énergie d'hiver a représenté 40,9% des fournitures, l'énergie d'été 59,1%. Le dividende est resté fixé à 4%.

La production des Forces motrices de Wassen S. A. s'est élevée en 1968 à 303 millions de kWh (en 1967: 287 millions). Le capital social a de nouveau été rémunéré au taux de 5%.

La Centrale thermique de Vouvry, en service depuis le 1^{er} octobre 1967, a vendu en 1967-1968, c'est-à-dire au cours de son premier exercice, 732,9 millions de kWh. Les deux groupes ont marché pendant 2902 et 3121 heures respectivement. Dans le bilan au 30 septembre 1968, la valeur d'établissement figure pour 219,5 millions de francs. Le capital social, entièrement versé, est de 50 millions de francs, tandis que les emprunts par obligations représentent 142 millions. Le dividende a été de 4%.

A l'usine de Bitsch de la société valaisanne d'électricité Electra-Massa, les principaux travaux ont pu être achevés dans les délais. L'exploitation provisoire, interrompue pendant l'hiver, a repris le 30 avril 1968, ce qui a permis d'obtenir 288,8 millions de kWh pendant le semestre d'été. Au 30 septembre, le compte de construction se montait à 140,1 millions de francs.

Autres entreprises

INTERFRIGO, Société ferroviaire internationale de transports frigorifiques, a effectué au cours de l'exercice 244 655 transports. Elle a enregistré, le 1^{er} avril, l'adhésion des Chemins de fer de l'Etat bulgare. Les recettes provenant des taxes frigorifiques et des redevances kilométriques, qui constituent les deux principaux postes des produits, se sont accrues, les premières de 2,1% pour passer à 441,5 millions de francs belges, les secondes de 4% pour s'inscrire à 378,2 millions. Quant aux dépenses pour wagons gérés, qui forment le plus clair des charges, elles ont atteint, ensuite d'une hausse de 5,7%, 521,6 millions de francs belges. Un dividende de 12% a de nouveau été servi.

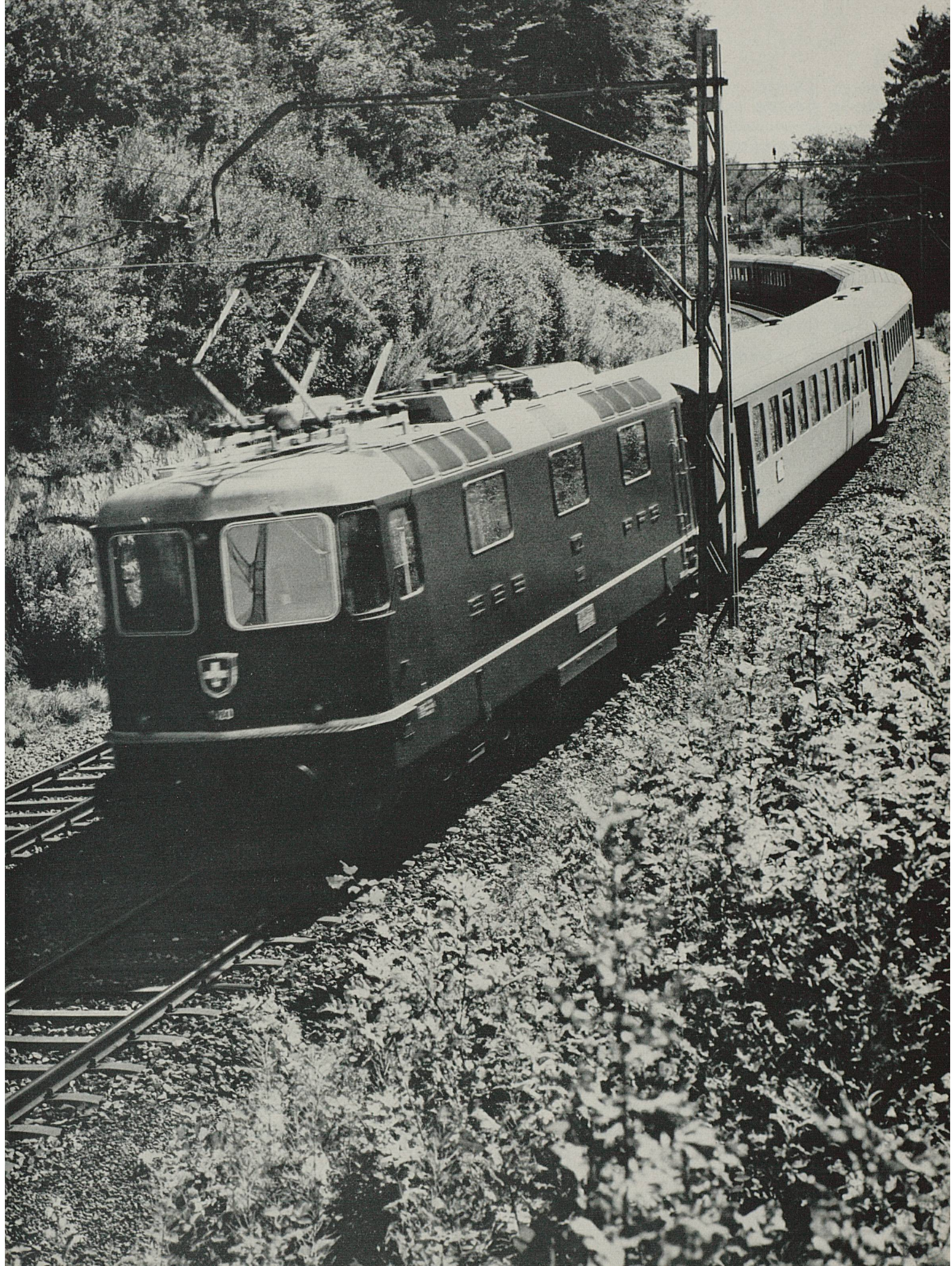
EUROFIMA, Société européenne pour le financement de matériel ferroviaire, a émis en Suisse un emprunt public à long terme de 40 millions de francs à 5½%. Les banques lui ont en outre ouvert des crédits à moyen et à long terme, savoir, en Suisse, 23 millions de francs à des taux variant entre 5¾ et 6¼% et, en Allemagne, 187 millions de DM à des taux compris entre 6¼ et 6¾%.

Au bilan, le matériel roulant mis à la disposition des administrations ferroviaires en vertu de contrats de location-vente ou de vente à crédit avec engagement de garantie a passé de 881 millions de francs à 1106 millions en fin d'exercice. Le dividende a correspondu, une fois de plus, au maximum statutaire de 4%.

INTERCONTAINER, Société internationale de transports par transcontainers, fondée le 5 décembre 1967 par onze administrations ferroviaires et Interfrigo, est un organisme de droit belge dont le siège est à Bruxelles et la direction à Bâle. Le 1^{er} mars 1968, quatre nouvelles administrations ont fait acte d'adhésion. La société a pour objet la coordination et la promotion des transports par transcontainers. Au 31 décembre 1968, le capital social souscrit, de 14,4 millions de francs belges, était libéré dans la proportion de 50%. Du 1^{er} mai, date du début de l'activité commerciale, à la fin de l'année, 8300 transcontainers chargés ont été acheminés. Aucun dividende n'a pu être versé pour 1968.

SWISSAIR a porté son offre de 651 millions de tonnes-kilomètres à 797,7 millions (+22,5%). Bien que la demande ait augmenté simultanément, mais dans une moindre mesure (+16,2%), le coefficient d'occupation des places a reculé de 55 à 52,2%. Deux emprunts par obligations ont produit 140 millions de francs. La société s'est en outre procuré 50 millions de francs sous forme de prêts bancaires. Elle a de nouveau distribué un dividende de 8%.

Train intervalle remorqué par une locomotive Re 4/4 II. ▶



Compte de construction 1968

Compte de 1967 Fr.		Budget de 1968 Fr.		Dépenses de construction pour:	Compte de 1968 Fr.	
276 860 436		283 800 000		Immeubles et installations		265 810 993
111 837 809		115 730 000		Transformation et extension de gares et de bâtiments de service	114 087 419	
22 034 825		23 660 000		Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie	24 835 888	
52 481 496		47 710 000		Construction de nouvelles lignes et doublement de voies	44 103 218	
37 867 445		36 000 000		Renouvellement de voies et de branchements	35 237 727	
9 640 141		15 900 000		Achat de mobilier, machines et ustensiles	15 728 908	
29 482 761		30 300 000		Usines électriques	20 496 367	
13 515 959		14 500 000		Ateliers	11 321 466	
167 923 457		162 000 000		Véhicules		165 039 911
80 518 201		79 440 000		Véhicules moteurs	77 605 659	
52 026 064		47 590 000		Voitures et fourgons	53 293 311	
34 432 627		34 970 000		Wagons à marchandises et wagons de service	34 138 413	
946 565		—		Bateaux	2 528	
—		4 000 000		Imprévus		—
444 783 893		449 800 000		Dépenses brutes		430 850 904
— 6 000 000		— 3 600 000		Prélèvement sur la réserve générale de construction		— 3 600 000
438 783 893		446 200 000		Dépenses nettes		427 250 904

Compte de 1967	Fr.	Budget de 1968	Fr.	Imputation des dépenses de construction au débit de :		Compte de 1968	Fr.
392 222 863		395 900 000		Compte des immobilisations et des amortissements		380 778 429	
184 726 469		192 900 000		Immobilisations du chemin de fer	186 797 455		
27 382 761		28 000 000		Usines électriques	18 996 367		
12 190 176		13 000 000		Ateliers	9 944 696		
167 923 457		162 000 000		Véhicules	165 039 911		
46 561 030		50 300 000		Compte d'exploitation		46 472 475	
43 135 247		46 500 000		Immobilisations du chemin de fer	43 595 705		
2 100 000		2 300 000		Usines électriques	1 500 000		
1 325 783		1 500 000		Ateliers	1 376 770		
—		—		Véhicules	—		
438 783 893		446 200 000				427 250 904	

Compte d'exploitation de l'exercice 1968

Compte de 1967	Fr.	Budget de 1968	Fr.	Charges	Compte de 1968	Fr.
87 486 135		91 400 000		Administration	94 447 221	
1 070 783 787		1 091 300 000		Exploitation	1 108 893 421	
67 396 796		66 600 000		Direction et charges générales	73 934 427	
18 724 572		19 000 000		Surveillance de la voie	24 901 154	
403 648 186		411 300 000		Service des gares	420 601 355	
83 347 345		84 900 000		Accompagnement des trains	85 103 537	
184 981 798		187 500 000		Traction	193 321 812	
1 588 942		1 100 000		Service des bateaux du lac de Constance	1 696 480	
195 990 799		203 500 000		Entretien des immeubles et installations	194 314 047	
115 105 349		117 400 000		Entretien des véhicules	115 020 609	
42 222 173		59 100 000		Divers	45 631 919	
1 200 492 095		1 241 800 000		Total des charges	1 248 972 561	
313 070 718		329 200 000		Excédent d'exploitation	307 050 569	
1 513 562 813		1 571 000 000			1 556 023 130	

Compte de profits et pertes de l'exercice 1968

Compte de 1967	Fr.	Budget de 1968	Fr.	Charges	Compte de 1968	Fr.
195 593 094		208 000 000		Amortissements des immobilisations		205 461 911
193 926 339		206 000 000		Amortissements ordinaires	203 747 007	
1 666 755		2 000 000		Autres amortissements	1 714 904	
233 628		500 000		Amortissements des valeurs réalisables et disponibles		453 259
92 616 756		101 400 000		Frais de capitaux		98 298 250
80 130 241		88 400 000		Intérêts des engagements à long terme	84 945 972	
12 113 138		12 600 000		Intérêts des engagements à court terme	12 843 356	
373 377		400 000		Frais de finances	508 922	
64 374 588		60 600 000		Versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes		61 782 886
21 434 126		21 100 000		Intérêts sur le déficit de la réserve mathématique	21 069 107	
691 246		700 000		Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4%	—	
23 800 000		20 200 000		Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	20 261 735	
18 449 216		18 600 000		Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	20 452 044	
2 709 337		3 000 000		Autres charges		2 475 327
10 000 000		—		Versement à la réserve pour l'amélioration des instal- lations rail-route		—
365 527 403		373 500 000		Total des charges		368 471 633
1 077 461		500 000		Bénéfice net de l'exercice		—
366 604 864		374 000 000				368 471 633

Compte de 1967	Fr.	Budget de 1968	Fr.	Produits		Compte de 1968	Fr.
—		—		Solde actif de l'exercice précédent		1 077 461	
313 070 718		329 200 000		Excédent d'exploitation		307 050 569	
31 781 722		33 600 000		Amortissements et intérêts compris dans les charges d'exploitation		32 443 601	
21 752 424		11 200 000		Autres produits		13 374 317	
1 465 164		1 600 000		Produit des terrains acquis en vue d'extensions futures	1 631 240		
3 035 031		3 100 000		Produit des participations	2 863 436		
7 933 218		5 300 000		Produit des valeurs réalisables et disponibles	6 282 942		
9 319 011		1 200 000		Produits divers	2 596 699		
366 604 864		374 000 000		Total des produits		353 945 948	
—		—		Déficit à couvrir par la réserve légale		14 525 685	
—		—		Déficit de l'exercice	15 603 146		
—		—		Solde actif de l'exercice précédent	- 1 077 461		
366 604 864		374 000 000				368 471 633	

Bilan au 31 décembre 1968 (avant la mise en compte du solde passif)

Compte de 1967	Fr.	Actif	Compte de 1968	Fr.
3 198 755 299		Immobilisations		3 385 287 922
		Immeubles, installations et véhicules		
6 078 667 568		Frais d'établissement ou d'acquisition	6 361 943 438	
-3 613 275 737		Amortissements	-3 759 722 147	
2 465 391 831		Valeur au bilan	2 602 221 291	
560 437 017		Ouvrages inachevés	598 901 308	
106 973 112		Terrains acquis en vue d'extensions futures	117 259 432	
65 953 339		Participations	66 905 891	
498 157 709		Valeurs réalisables et disponibles		512 544 355
32 402 901		Espèces en caisse, comptes de chèques postaux	35 580 798	
78 066 969		Avoirs au Département fédéral des finances et en banque	86 812 784	
226 292 101		Débiteurs	217 950 733	
24 725 112		Titres en portefeuille	45 797 343	
136 670 626		Approvisionnements en matériel	126 402 697	
79 357 960		Autres actifs		67 347 297
—		Solde passif: déficit à couvrir par la réserve légale		14 525 685
3 776 270 968				3 979 705 259
540 000 000		Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant à la Suisse, créances sur les chemins de fer étrangers		540 000 000

Compte de 1967 Fr.	Passif		Compte de 1968 Fr.
985 188 358	Capital propre		970 088 358
800 000 000	Capital de dotation	800 000 000	
113 841 358	Réserve légale	113 841 358	
3 600 000	Réserve générale de construction	—	
33 000 000	Réserve pour l'amélioration des installations rail-route	20 500 000	
34 747 000	Réserve pour la couverture de gros dommages	35 747 000	
2 701 231 148	Capital de tiers		2 908 559 612
2 175 871 500	Engagements à long terme	2 416 720 000	
1 190 000 000	Prêts de la Confédération	1 340 000 000	
125 871 500	Emprunts par obligations	116 720 000	
860 000 000	Bons de dépôt de la caisse de pensions et de secours	960 000 000	
525 359 648	Engagements à court terme	491 839 612	
300 334 711	Créances des institutions de prévoyance	260 337 057	
192 415 989	Créanciers	198 718 494	
32 608 948	Autres engagements	32 784 061	
22 521 862	Provisions		19 975 588
66 252 139	Autres passifs		81 081 701
1 077 461	Solde actif		—
3 776 270 968			3 979 705 259
540 000 000	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant à la Suisse, dette envers le Département fédéral des finances et des douanes		540 000 000

Aperçu chronologique

	1946	1950	1951	1952	1953	1954
Prestations d'exploitation et de trafic en millions d'unités						
1 Trains de voyageurs, trains-kilomètres	39,6	47,7	48,3	49,0	49,4	50,0
2 Trains de marchandises, trains-kilomètres	13,5	14,2	15,8	15,9	16,6	17,1
3 Trafic voyageurs: voyageurs	206,4	193,9	201,1	206,4	203,5	204,5
4 voyageurs-kilomètres	5444,5	5615,7	5832,6	6012,0	6047,9	6102,1
5 Trafic marchandises: tonnes	16,9	18,0	21,2	19,3	19,3	20,9
6 tonnes-kilomètres	1701,9	2083,2	2505,9	2295,3	2465,4	2676,3
Effectif du personnel nombre de personnes (moyenne annuelle)						
7 Propre personnel	34 572	36 904	37 096	37 507	37 430	37 483
8 Ouvriers d'entrepreneur	1 900	912	1 186	1 193	1 226	1 243
9 Total (7+8)	36 472	37 816	38 282	38 700	38 656	38 726
Compte de résultats en millions de francs						
Produits de transport						
10 Trafic voyageurs *	258,4	264,7	275,7	301,2	305,6	306,8
11 Trafic marchandises *	305,4	325,0	381,5	369,5	381,5	411,8
12 Total (10+11)	563,8	589,7	657,2	670,7	687,1	718,6
13 Autres produits	56,4	59,5	67,2	70,3	70,8	74,4
14 Total des produits (12+13)	620,2	649,2	724,4	741,0	757,9	793,0
Rétribution du propre personnel						
15 Traitements et salaires, allocations de renchérissement, allocations pour enfants, etc.	231,2	288,5	304,6	311,7	319,7	327,9
16 Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	17,5	21,3	21,9	23,5	24,1	25,0
17 Total (15+16)	248,7	309,8	326,5	335,2	343,8	352,9
Assurances du propre personnel						
18 Contributions à la CPS, à l'AVS/AI/PG et à la CNA	25,9	38,8	34,8	37,6	42,7	37,4
19 Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	37,2	45,4	47,6	47,1	47,0	46,9
20 Total (18+19)	63,1	84,2	82,4	84,7	89,7	84,3
21 Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	12,7	7,3	9,2	10,2	10,5	10,3
22 Total des charges de personnel (17+20+21)	324,5	401,3	418,1	430,1	444,0	447,5
23 en % des charges totales	59,5%	62,0%	60,2%	60,7%	60,9%	60,6%
24 Dépenses de choses et divers	96,7	118,5	122,1	125,2	131,5	137,6
25 en % des charges totales	17,7%	18,3%	17,6%	17,7%	18,0%	18,6%
Amortissements des immobilisations et frais de capitaux						
26 Amortissements des immobilisations	70,7	76,5	103,9	104,1	105,0	106,6
27 Frais de capitaux	53,9	51,3	50,3	49,5	48,7	47,3
28 Total (26+27)	124,6	127,8	154,2	153,6	153,7	153,9
29 en % des charges totales	22,8%	19,7%	22,2%	21,6%	21,1%	20,8%
30 Charges totales ordinaires (22+24+28)	545,8	647,6	694,4	708,9	729,2	739,0
31 Excédent des produits (14-30)	74,4	1,6	30,0	32,1	28,7	54,0
32 Charges extraordinaires *	49,0	1,6	22,0	24,0	20,0	45,3
33 Bénéfice net de l'année (31-32)	25,4	—	8,0	8,1	8,7	8,7
34 Versement à la réserve légale	9,4	—	8,0	8,0	8,0	8,0
35 Intérêt sur le capital de dotation	16,0	—	—	—	—	—

Les explications concernant les articles désignés par un * figurent aux pages 76 et 77.

1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
50,9	51,8	52,3	52,6	53,3	53,7	54,2	54,8	54,7	55,2	55,1	55,5	55,6	56,3
18,6	19,6	20,5	20,5	22,2	24,0	25,0	26,1	26,8	27,0	27,4	28,1	28,4	28,6
208,4	212,5	219,3	221,6	223,2	225,8	231,5	237,0	241,6	248,0	238,5	236,1	226,1	227,0
6273,1	6422,7	6732,3	6912,4	6996,1	6998,4	7393,0	7705,1	7940,2	8507,2	7859,4	7877,2	7651,2	7838,6
23,3	25,1	25,9	24,0	25,5	29,2	30,6	32,2	34,2	35,8	37,1	37,7	38,6	39,7
3059,0	3292,0	3474,9	3262,9	3532,2	4043,8	4319,5	4567,7	4874,4	4883,5	5187,8	5370,4	5560,8	5700,5
37 709	38 384	39 079	39 517	39 564	39 904	40 509	41 071	41 590	42 190	42 194	41 628	41 126	40 806
1 244	1 261	1 376	1 152	1 087	1 030	1 190	1 217	1 174	1 227	1 040	930	892	883
38 953	39 645	40 455	40 669	40 651	40 934	41 699	42 288	42 764	43 417	43 234	42 558	42 018	41 689
317,6	330,2	345,2	353,0	364,4	410,0	442,5	474,5	495,7	523,2	537,3	555,3	552,5	566,5
454,7	482,8	514,8	477,8	514,7	582,4	613,3	661,6	712,1	730,9	746,2	764,5	815,1	836,0
772,3	813,0	860,0	830,8	879,1	992,4	1055,8	1136,1	1207,8	1254,1	1283,5	1319,8	1367,6	1402,5
78,8	85,8	89,7	92,1	93,2	102,2	113,9	123,1	143,9	149,2	151,7	157,8	176,6	176,0
851,1	898,8	949,7	922,9	972,3	1094,6	1169,7	1259,2	1351,7	1403,3	1435,2	1477,6	1544,2	1578,5
338,1	368,2	388,2	404,8	430,7	438,0	454,0	504,3	546,3	620,0	644,1	675,3	700,4	729,6
26,7	28,4	31,3	31,4	30,8	33,6	44,0	57,2	64,4	66,9	66,3	67,1	68,8	73,0
364,8	396,6	419,5	436,2	461,5	471,6	498,0	561,5	610,7	686,9	710,4	742,4	769,2	802,6
40,8	69,4	43,8	45,1	58,6	63,0	62,5	68,9	80,2	82,3	81,5	79,4	74,5	76,8
47,0	43,2	45,8	48,3	50,8	50,5	59,9	85,4	63,4	59,0	57,0	59,8	64,4	61,8
87,8	112,6	89,6	93,4	109,4	113,5	122,4	154,3	143,6	141,3	138,5	139,2	138,9	138,6
10,7	12,0	13,3	12,3	11,8	12,0	14,1	16,1	17,6	20,6	19,3	19,2	19,9	20,1
463,3	521,2	522,4	541,9	582,7	597,1	634,5	731,9	771,9	848,8	868,2	900,8	928,0	961,3
60,9%	61,3%	59,7%	59,8%	61,0%	59,9%	59,0%	60,9%	59,3%	61,2%	60,6%	60,7%	60,5%	60,3%
142,5	158,9	180,7	192,3	196,9	214,9	223,4	249,2	288,6	292,1	323,6	318,4	316,9	329,0
18,7%	18,7%	20,7%	21,2%	20,6%	21,6%	20,8%	20,8%	22,1%	21,1%	22,6%	21,4%	20,7%	20,6%
108,1	123,6	125,1	125,5	126,9	132,8	164,0	166,2	185,6	183,6	177,6	187,2	195,6	205,5
47,2	46,9	46,5	46,5	48,3	51,6	52,9	54,1	56,4	61,2	63,6	78,8	92,6	98,3
155,3	170,5	171,6	172,0	175,2	184,4	216,9	220,3	242,0	244,8	241,2	266,0	288,2	303,8
20,4%	20,0%	19,6%	19,0%	18,4%	18,5%	20,2%	18,3%	18,6%	17,7%	16,8%	17,9%	18,8%	19,1%
761,1	850,6	874,7	906,2	954,8	996,4	1074,8	1201,4	1302,5	1385,7	1433,0	1485,2	1533,1	1594,1
90,0	48,2	75,0	16,7	17,5	98,2	94,9	57,8	49,2	17,6	2,2	- 7,6	11,1	- 15,6
66,0	24,5	51,0	8,0	8,0	70,2	67,0	34,5	26,0	-	2,0	-	10,0	-
24,0	23,7	24,0	8,7	9,5	28,0	27,9	23,3	23,2	17,6	0,2	- 7,6	1,1	- 15,6
8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	16,0	8,0	8,0	8,0	-	- 6,1	-	-
16,0	16,0	16,0	-	-	16,0	16,0	16,0	16,0	10,0	-	-	-	-

Aperçu chronologique

	1945	1946	1950	1951	1952	1953	1954
Bilan au 31 décembre après affectation du bénéfice * en millions de francs	(après l'assainis- sement)						
Actif							
Immeubles, installations et véhicules							
36 Immeubles et installations	2229	2253	2451	2488	2528	2579	2651
37 Véhicules	709	736	836	878	908	956	1009
38 Total des frais d'établissement ou d'acquisition (36+37)	2938	2989	3287	3366	3436	3535	3660
39 Amortissements	942	1101	1593	1687	1781	1873	1970
40 Valeur au bilan (38-39)	1996	1888	1694	1679	1655	1662	1690
41 Ouvrages inachevés	49	61	73	86	102	92	72
42 Terrains acquis en vue d'extensions futures, participations	22	25	30	30	30	30	32
43 Total des immobilisations (40+41+42)	2067	1974	1797	1795	1787	1784	1794
44 Valeurs réalisables et disponibles	167	193	184	194	199	196	173
45 Autres actifs	36	43	17	21	15	32	40
46 Dépenses à amortir et solde passif*	41	15	167	146	125	105	66
47 Total de l'actif (43+44+45+46)	2311	2225	2165	2156	2126	2117	2073
Passif							
Capital propre							
48 Capital de dotation	400	400	400	400	400	400	400
49 Réserve légale	—	10	—	8	16	24	32
50 Fonds de réserve	10	13	15	18	18	19	23
51 Capital propre, total (48+49+50)	410	423	415	426	434	443	455
Capital de tiers							
52 Engagements à long terme	1575	1548	1494	1457	1452	1377	1348
53 Engagements à court terme	231	206	238	239	203	232	204
54 Capital de tiers, total (52+53)	1806	1754	1732	1696	1655	1609	1552
55 Autres passifs*	95	48	18	34	37	65	66
56 Total du passif (51+54+55)	2311	2225	2165	2156	2126	2117	2073
Compte de construction en millions de francs							
Dépenses brutes							
57 Immeubles et installations*		58,2	88,5	81,8	88,6	94,9	97,5
58 Véhicules		31,7	48,4	48,3	38,7	39,7	50,9
59 Total (57+58)*		89,9	136,9	130,1	127,3	134,6	148,4
60 Prélèvement sur la réserve générale de construction		—	—	—	—	—	—
61 Dépenses de construction non actives*		14,5	26,9	25,4	26,2	26,9	27,0
62 Montant net des dépenses [59-(60+61)]*		75,4	110,0	104,7	101,1	107,7	121,4

* Explications

Ad 10 et 11

Les transports de bagages, compris jusqu'en 1959 dans le trafic marchandises, figurent depuis 1960 dans le trafic voyageurs.

Ad 32

Annuité destinée à résorber les amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure» des années 1947 à 1955; solde des amortissements du groupe «frais généraux» de l'exercice 1960; amortissements complémentaires des immobilisations s'ajoutant aux amortissements ordinaires pour 1961; amortissements opérés par mesure de prévoyance sur les stocks de matériel; provision pour l'amortissement du déficit de la réserve mathématique de la CPS pour 1961; dotation extraordinaire de la réserve pour les grands dommages survenus en 1962; attributions à la réserve générale de construction et à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail-route, etc.

1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
2701	2758	2809	2868	2936	3029	3109	3178	3266	3373	3505	3656	3753	3907
1055	1110	1137	1237	1344	1435	1536	1634	1727	1882	2001	2164	2325	2455
3756	3868	3946	4105	4280	4464	4645	4812	4993	5255	5506	5820	6078	6362
2067	2174	2281	2382	2489	2635	2806	2940	3096	3228	3339	3476	3613	3760
1689	1694	1665	1723	1791	1829	1839	1872	1897	2027	2167	2344	2465	2602
89	103	183	197	199	193	214	279	366	406	461	483	561	599
34	47	53	65	69	68	72	103	114	132	146	160	173	184
1812	1844	1901	1985	2059	2090	2125	2254	2377	2565	2774	2987	3199	3385
248	268	279	236	272	308	387	390	360	384	419	531	498	513
43	49	51	47	57	62	49	64	88	88	97	88	79	67
5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	—	15
2108	2161	2231	2268	2388	2460	2561	2708	2825	3037	3290	3612	3776	3980
400	400	400	400	400	400	400	400	400	600	800	800	800	800
40	48	56	64	72	80	96	104	112	120	120	120	114	114
30	38	84	86	88	95	103	115	116	102	92	79	71	56
470	486	540	550	560	575	599	619	628	822	1012	999	985	970
1369	1347	1322	1305	1427	1519	1504	1488	1480	1630	1664	2036	2176	2417
196	246	288	325	294	254	308	421	553	456	501	484	525	492
1565	1593	1610	1630	1721	1773	1812	1909	2033	2086	2165	2520	2701	2909
73	82	81	88	107	112	150	180	164	129	113	93	90	101
2108	2161	2231	2268	2388	2460	2561	2708	2825	3037	3290	3612	3776	3980
99,4	111,5	121,2	129,5	128,3	128,4	139,8	164,0	202,8	222,6	254,6	264,2	276,9	265,8
56,8	61,2	86,1	99,8	100,9	107,0	109,1	123,9	123,2	160,0	169,5	173,7	167,9	165,0
156,2	172,7	207,3	229,3	229,2	235,4	248,9	287,9	326,0	382,6	424,1	437,9	444,8	430,8
—	—	—	—	0,6	—	3,0	4,5	7,5	6,3	5,5	6,0	6,0	3,6
27,7	30,5	31,1	32,3	30,9	24,2	26,2	20,1	21,9	24,4	47,0	48,2	46,6	46,4
128,5	142,2	176,2	197,0	197,7	211,2	219,7	263,3	296,6	351,9	371,6	383,7	392,2	380,8

Bilan
Sans les prêts pour l'électrification de lignes de raccordement étrangères.

Ad 46

Frais d'émission et de conversion des emprunts; amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure»; soldes passifs de 1945: 25,6 millions de francs (résorbé par l'assainissement), de 1966: 6,1 millions, de 1968: 14,5 millions.

Ad 55

Y compris les fonds mis en réserve et le solde actif porté à compte nouveau. Pour chaque exercice, ce solde est celui qui figure dans la proposition du Conseil d'administration.

Ad 57 et 59

Sans les dépenses à la charge de la réserve pour l'amélioration des installations rail-route.

Ad 61

Y compris, à partir de 1965, les dépenses non actives pour le renouvellement de la superstructure.

Ad 62

Dépenses actives ou portées au compte des amortissements.



Direction générale, Berne

Chefs de division de la Direction générale, à Berne

Directions d'arrondissements

Chefs de division des Directions d'arrondissement

Conseil d'administration
Président: H. Fischer,
D' en droit

Direction générale
3 Directeurs généraux

Présidence
Otto Wichser, ing. dipl.

I Département des finances
et du personnel
Otto Wichser, ing. dipl.

II Département commercial
et du contentieux
John Favre, D' en droit, avocat

III Département des travaux
et de l'exploitation
Karl Wellinger, D' en droit

Secrétariat général
Josef Britt, D' ès sc. écon., lic. en droit

Division de l'organisation et de
l'informatique
Arnold Schärer, D' ès sc. écon.

Division des finances
Walter Keller

Division du personnel
Ernst Moor, D' en droit

Division médicale
Antonio Serati, D' en médecine

Division du contentieux
Hans Amberg, D' en droit, avocat

Service commercial des voyageurs
Edouard Fallet, D' ès sc. écon.

Service commercial des marchandises
Franz Hegner, D' ès sc. écon.

Contrôle du trafic
Otto Richner

Economat (siège à Bâle)
Paul Nabholz, ing. dipl.

Division des travaux
Max Portmann, ing. dipl.

Division de l'exploitation
Arthur Borer, ing. dipl.

Division de la traction et des ateliers
Erwin Meyer, prof., D' ès sc. techn., ing. dipl.

Division des usines électriques
Arnold Walti, ing. dipl.

Direction d'arrondissement I, Lausanne
Roger Desponds, ing. dipl.

Direction d'arrondissement II, Lucerne
Rolf Zollikofer, ing. dipl.

Direction d'arrondissement III, Zurich
Max Strauss, D' en droit, avocat

Division administrative
Jules Faure, D' en droit, avocat

Division des travaux
Roland Deislé, ing. dipl.

Division de l'exploitation
Ami Lambert

Division de la traction
André Brocard, ing. dipl.

Division administrative
Richard Felber, D' en droit, avocat

Division des travaux
Alfred Etterlin, ing. dipl.

Division de l'exploitation
Ernst Schneider, D' ès sc. écon.

Division de la traction
Robert Zwiggli, ing. dipl.

Division administrative
Hermann Büchel, D' en droit, avocat

Division des travaux
Hansrudolf Wächter, ing. dipl.

Division de l'exploitation
Hans Ritt

Division de la traction
Walter Bussemann, ing. dipl.

Chemins de fer fédéraux suisses Organigramme

Etat au 1^{er} janvier 1969

Direction